

Patrimoine et qualité de service des infrastructures et des réseaux

AUDE



Routes ponts Barrages Fibre optique
Eclairage public eau potable
Tunnels Parkings & assainissement
voies ferrées autoroutes

Chapitre I Patrimoine d'infrastructures du département de l'Aude

Le réseau routier	p.5
Le réseau ferroviaire	p.8
Le réseau d'eau & assainissement	p.11
Le réseau électrique	p.14
Le réseau de gaz	p.17
Le réseau télécommunication	p.18
Infrastructure portuaire	p.20

Chapitre II Les Travaux Publics dans le département de l'Aude

L'appareil de production	p.22
L'activité des Travaux Publics	p.23
Mobilisation pour la transition énergétique	
La gestion des déchets du BTP	p.24
Zoom routes	p.25

Avant-propos

Un patrimoine et des outils pour développer nos territoires..

La fédération des travaux publics se réjouit de la publication de ce baromètre, qui concerne non seulement les élus et les décideurs, mais aussi l'ensemble des citoyens.

Nous savons tous que les réseaux et les infrastructures sont essentiels pour nos territoires. La mobilité, l'énergie, les télécommunications, l'eau, la bonne gestion et la protection des espaces naturels et habités... C'est tout cela qui fait l'attractivité d'un territoire et permet à la fois une bonne qualité de vie et le développement économique.

Ce baromètre présente une vision synthétique du patrimoine audois de réseaux et d'infrastructures, de sa qualité de service, des enjeux de son entretien et de son développement.

Ce patrimoine irrigue nos territoires, son entretien et son développement font partie des principaux enjeux des décisions publiques, dans les communes, les intercommunalités, les départements, les régions et l'Etat. S'il n'est pas correctement entretenu, il se dégrade et génère des nuisances et des coûts considérables pour les budgets publics et pour l'ensemble de l'activité économique.

Nous formons le vœu que cette publication incite les collectivités, et tous les maîtres d'ouvrages concernés, à développer des politiques de travaux actives et raisonnées pour maintenir et renouveler ce patrimoine.



Olivier GIORGIUCCI
Président de la FRTP Occitanie
Président de la CERC Occitanie

Présentation de la CERC Occitanie

La CERC Occitanie, observatoire régional de la filière construction

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie a pour vocation de fournir, aux acteurs régionaux et locaux de la filière construction, des études et analyses ciblées qui facilitent la prise de décision.

Les missions de la CERC Occitanie:

- La concertation
- L'information
- La prévision
- La réflexion

La CERC Occitanie est membre du « GIE réseau des CERC ».



Un outil d'aide à la décision dédié aux partenaires régionaux

La Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie et le GIE Réseau des CERC propose ce baromètre qui réalise l'état des lieux des différents infrastructures et réseaux et en évalue la qualité de service sous l'angle « développement durable ». Il s'agit d'une déclinaison départementale d'une étude régionale réalisée en 2015 sur les ex territoires Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

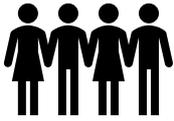
Outre des chiffres-clés présentant le patrimoine des infrastructures (*), ce baromètre livre une série de données, reflet de la modernisation en cours des infrastructures de la Haute-Garonne.

Il fournit des données permettant aussi d'établir des comparaisons inter et infra départementales.

Pour réaliser ce baromètre départemental, la CERC Occitanie s'est appuyée sur les acteurs locaux, les informations en accès libre et les travaux menés en interne.

(*) Réseau routier, ferroviaire, eau et assainissement, transport et distribution d'énergie électrique

Portrait synthétique du département de l'Aude



370 245 habitants en 2018

6,3% de la pop. Occitanie

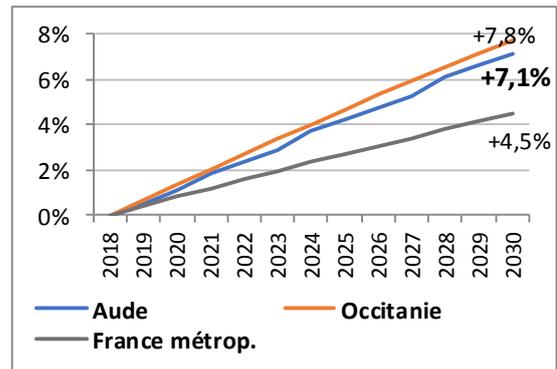
60 hab./km² Occitanie : 79 hab.km²

405 000 habitants en 2030

Source : Insee

Evolution de la population 2018-2030

source : INSEE-Omphale 2017



31%

ont moins de 30 ans

Occitanie : 34%

Source : INSEE/RP 2015



32%

ont plus de 60 ans

Occitanie : 25%



58%

des actifs ont un emploi

Occitanie : 61%

Source : INSEE/RP 2015

12,4%

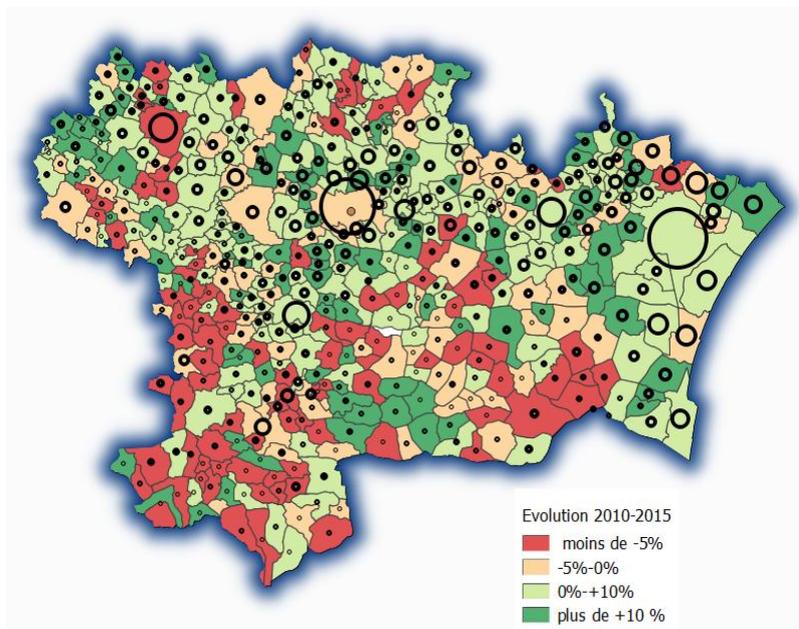
taux de chômage T12018

Occitanie : 10,7%

Source : INSEE

Population communale 2015 et dynamique d'évolution 2010-2015

En % d'évolution - source : INSEE



3 781

créations d'entreprises en 2016
soit **6,3%** des créations en région

Source : INSEE/RP 2015



53% des actifs travaillent dans une

commune autre que celle de la résidence

Occitanie : 59%

19,6 millions de nuitées

directement générées par l'attractivité de la
la destination touristique Aude Pays Cathare



Source : Agence de dév. touristique de l'Aude – Bilan touristique 2017

PARTIE 1

INFRASTRUCTURES & ÉTAT DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

- → 11 537 km de routes
- → *dont 55% du réseau principal des RD est en bon état*
- → ≈ 3 000 ouvrages d'arts
- → *dont 90% en état acceptable sur routes départementales*
- → 187 km de voies ferrées
- → 7 600 km de réseaux d'eau potable
- → 2400 km de réseau de collecte des eaux usées
- → 11 886 km de réseaux électriques
- → 380 MW de puissance éolienne installée
- → 1268 km de conduites de gaz
- → 35% d'éligibilité au THD
- → 3^{ème} port français de méditerranée

1. Le RÉSEAU ROUTIER

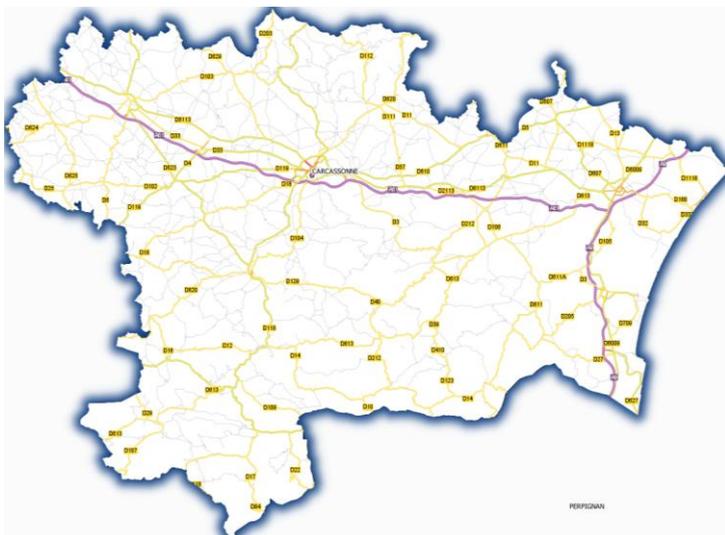


Longueur du réseau routier

37% de routes départementales

2% d'autoroutes

entre 2002 et 2016 : + 740 km de voies supplémentaires



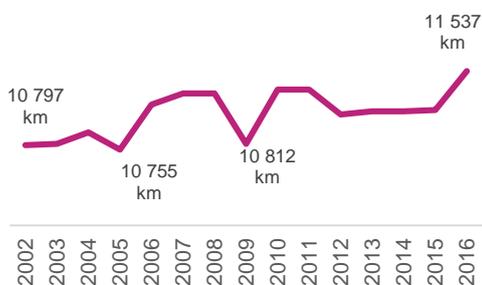
Le réseau routier comprend cinq catégories de voies : les autoroutes et routes nationales appartenant au domaine public routier national et gérées par l'État, les routes départementales appartenant au domaine public routier départemental et gérées par le Conseil général de l'Aude et les voies communales et chemins ruraux appartenant respectivement aux domaines public et privé des communes et gérées par les municipalités.

Le département de l'Aude compte plus de 11 500 km de routes (hors chemins communaux) en 2016, ce qui place le département au 6^{ème} rang régional (8% du total).

Le réseau routier est principalement constitué de voies communales (61%) et de routes départementales (37%). Il se caractérise par une surreprésentation des routes départementales par rapport à la moyenne régionale (35%) ainsi que des autoroutes qui comptent pour 2% du linéaire dans le département contre 1% au niveau régional. Les routes nationales sont par contre quasiment inexistantes (transfert au Conseil départemental en 2005).

Longueur du réseau routier en 2016

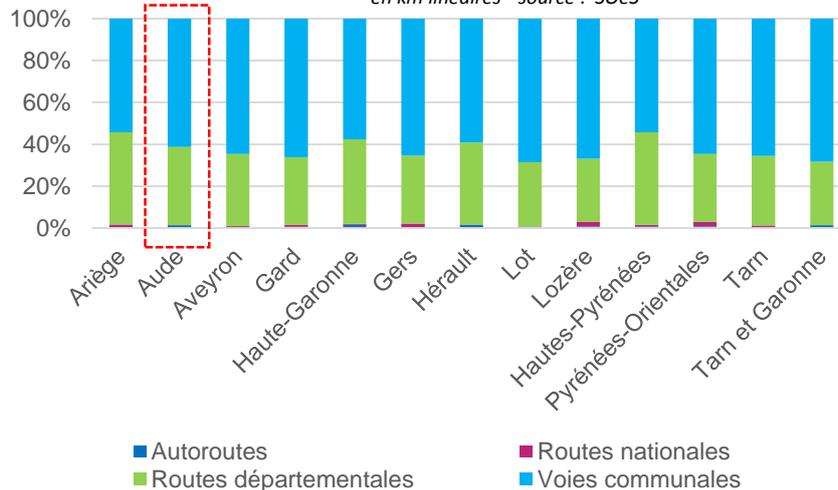
en km linéaires - source : SOeS - Ministère de la Transition écologique et Solidaire



	France métrop	Occitanie	Aude
autoroutes	11 612 km	1 221 km	155 km
routes nationales	9 623 km	1 112 km	5 km
routes départementales	378 791 km	50 617 km	4 300 km
voies communales	691 031 km	90 751 km	7 076 km
Ensemble	1 091 057 km	143 701 km	11 537 km

Nature des voies du réseau routier en Occitanie en 2016 : comparaisons départementales

en km linéaires - source : SOeS



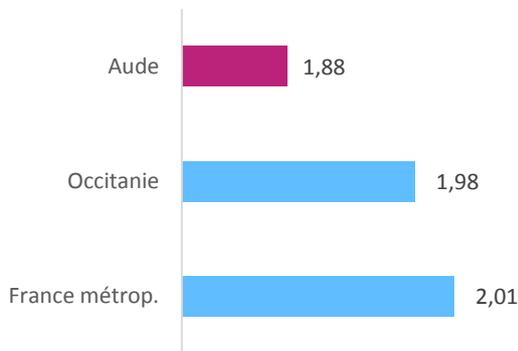
1. Le RÉSEAU ROUTIER



Densité de réseau routier

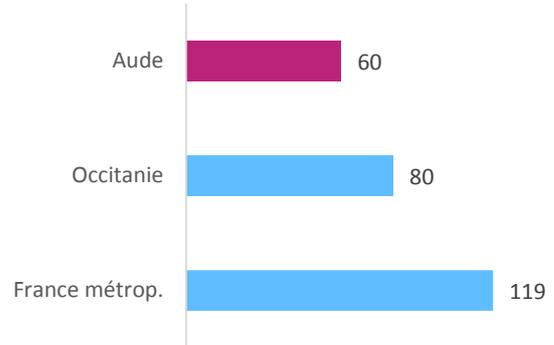
Densité du réseau routier en 2016

Unité km/km² Source : SOeS, INSEE



Densité de population en 2016

Unité nb hab./km² Source : INSEE. Pop estim. 2016



La densité du réseau s'élève à 1,88 km de routes par km², soit une densité inférieure à celle de la région (1,98 km) et de la France (2,01 km) ce qui place le département au 8^{ème} rang régional.

A titre de comparaison, avec 60 habitants au km², l'Aude se retrouve en 7^{ème} position des départements de la région.

Entretien du réseau autoroutier

L'absence d'opérations routières audoises dans le volet mobilité du contrat de plan se justifie par le transfert quasi intégral du réseau routier national au Conseil départemental en 2005.

Le réseau autoroutier devrait toutefois bénéficier d'investissements significatifs en particulier sur l'A61. Dans le cadre du plan de relance autoroutier, VNCI Autoroutes a prévu l'élargissement à deux fois trois voies de l'A61 entre ses deux jonctions, avec l'A66 dans la Haute-Garonne et l'A9 dans l'Aude, soit sur 120 km. L'objectif visé est la fin des «effets accordéon» sur la circulation lorsque deux camions se doublent, provoquant des ralentissements dangereux.

Les travaux qui devraient démarrer fin 2018 porteront tout d'abord sur les deux extrémités de ce tracé : une section de 20 km entre les aires de Lézignan-Corbières et la bifurcation avec l'A9, et une autre de 14 km entre les aires de Villefranche-de-Lauragais et la jonction avec l'A66. Ces deux premières sections de travaux représentent un montant de 200 M€ (entièrement financés par VINCI Autoroutes).

Travaux autoroutiers
Source : VINCI Autoroutes



i Le réseau routier des collectivités est en moyenne 23 fois moins circulé que le réseau routier national ou autoroutier, Source : Site du MTES.



1. Le RÉSEAU ROUTIER

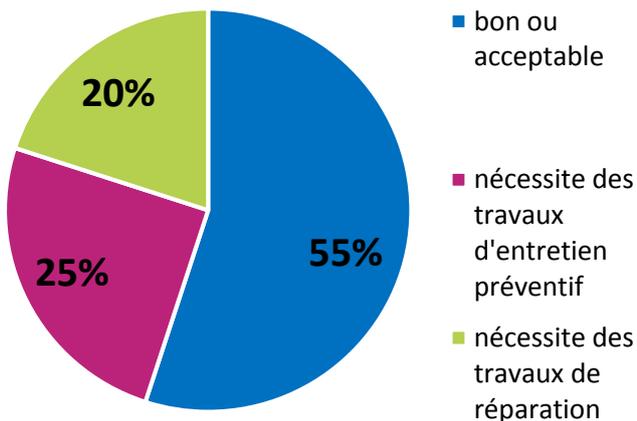


Etat des infrastructures départementales

État des routes départementales

Unité : %

Source : Conseil départemental de l'Aude – sept. 2018



Le réseau des Routes Départementales est hiérarchisé en 3 catégories :

- Catégorie 1 : 550 kms - Réseau structurant,
- Catégorie 2 : 550 kms - Réseau de désenclavement,
- Catégorie 3 : 3 200 kms - Réseau secondaire.

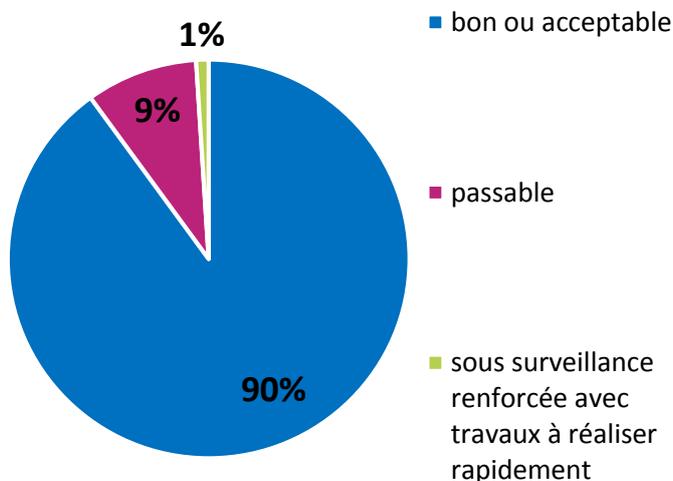
Ce réseau fait l'objet de surveillance visuelle, puis d'auscultation plus précise si nécessaire, visant à déterminer son état de dégradation éventuel.

- 55 % du réseau est jugé « bon » ou « acceptable »
- 25 % du réseau nécessite des travaux d'entretien préventif
- 20 % du réseau nécessite des travaux de réparation.

En 2016 et en 2017, environ 5 % du linéaire du réseau de 1ère et 2ème catégorie a fait l'objet de travaux chaque année (réfection couche de roulement ou purge puis renforcement de chaussée).

État des ouvrages d'art routiers sur routes départementales

Unité : % Source : Conseil départemental de l'Aude – sept. 2018



L'état des lieux se fonde sur un patrimoine de près de 3 000 ouvrages d'art structurant le réseau des Routes Départementales de l'Aude.

L'ensemble des ouvrages d'art fait l'objet de suivi suivant une périodicité dépendant de la catégorie de la Route Départementale concernée (visite intermédiaire, visite IQOA, ou inspection détaillée).

- 90 % des ouvrages sont classés « bon » ou « acceptable » nécessitant un entretien courant ou spécialisé
- 9 % des ouvrages sont classés « passable » nécessitant des travaux de réparation
- 1 % des ouvrages est classé « sous surveillance renforcée avec travaux à réaliser rapidement ».

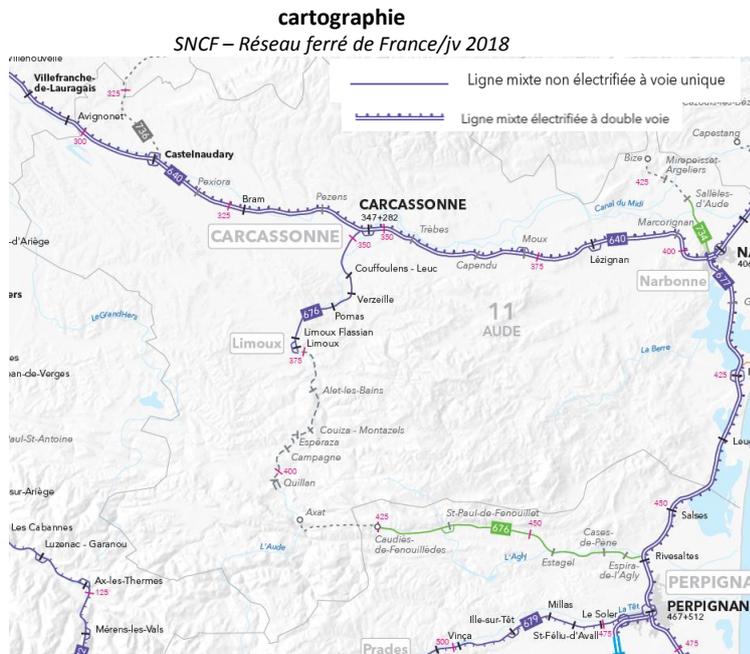


2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



Un réseau ferré reliant Toulouse et Montpellier

Dimension du réseau ferroviaire du département
187 km de lignes en service en 2017, dont 84% sont électrifiées

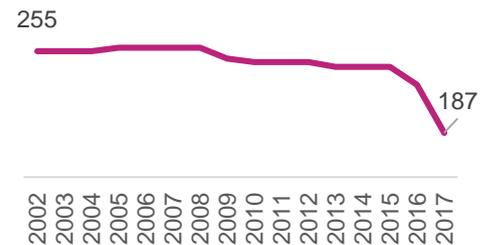


Longueur du réseau – année 2017
Unité Km -Source : SNCF réseau - SOes / MTEs

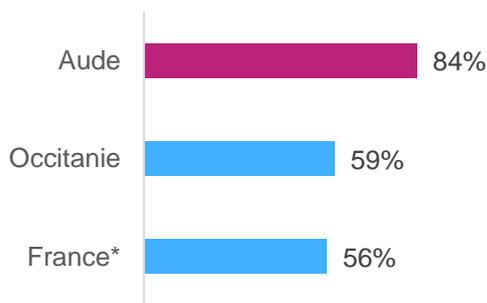
	Aude	occitanie	France*
ensemble	187 km	2 657 km	28 596 km
% électrifié	84%	59%	56%
% voie unique	14%	53%	41%

* France : Données 2016

Evolution du linéaire du réseau ferroviaire audois
Unité km - Source SNCF

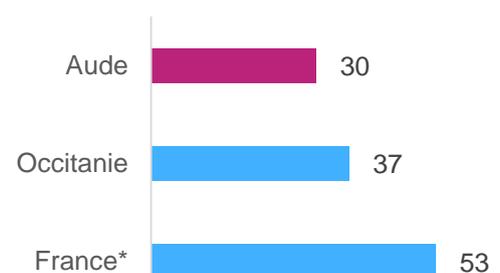


Part réseau ferroviaire électrifié en 2017 :
% par rapport au linéaire - SNCF réseau - SOes / MTEs



* France : Données 2016

Densité du réseau ferroviaire - année 2017
Unité km/km² - Source : SNCF réseau - SOes / MTEs



* France : Données 2016

Le réseau ferroviaire audois cumule 187 km de lignes exploitées en 2017, soit 7% de l'ensemble du réseau régional qui s'élève à 2 657 km au total.

84% des lignes sont électrifiées (157 km), soit une part nettement supérieure à la moyenne régionale et nationale (respectivement 59% et 56%).

14% du réseau ferré est à voie unique, contre 53% en moyenne régionale et 41% en France métropolitaine.

Avec 30 m de linéaire par km², la densité du réseau ferroviaire audois est inférieure à la moyenne régionale et reste bien en-deçà de la moyenne nationale (53 km/km²).

Sur la période 2002 - 2017, le linéaire du réseau ferroviaire départemental exploité par la SNCF a diminué de 68 km.

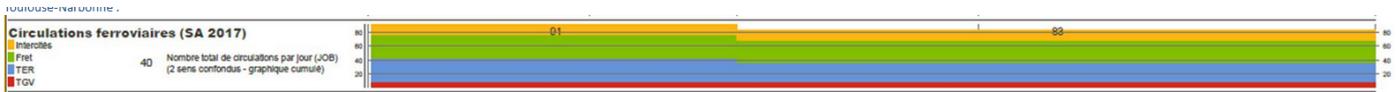


2. Le RÉSEAU FERROVIAIRE



L'Offre de service

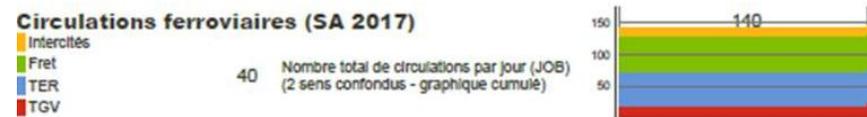
Offre de service 2017 (voyageurs et fret) entre Toulouse-Narbonne



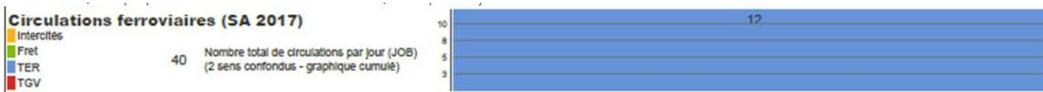
Narbonne-Perpignan



Narbonne-Béziers



Carcassonne-Quillan - suspension des circulations entre Limoux et Quillan à partir de janvier 2018



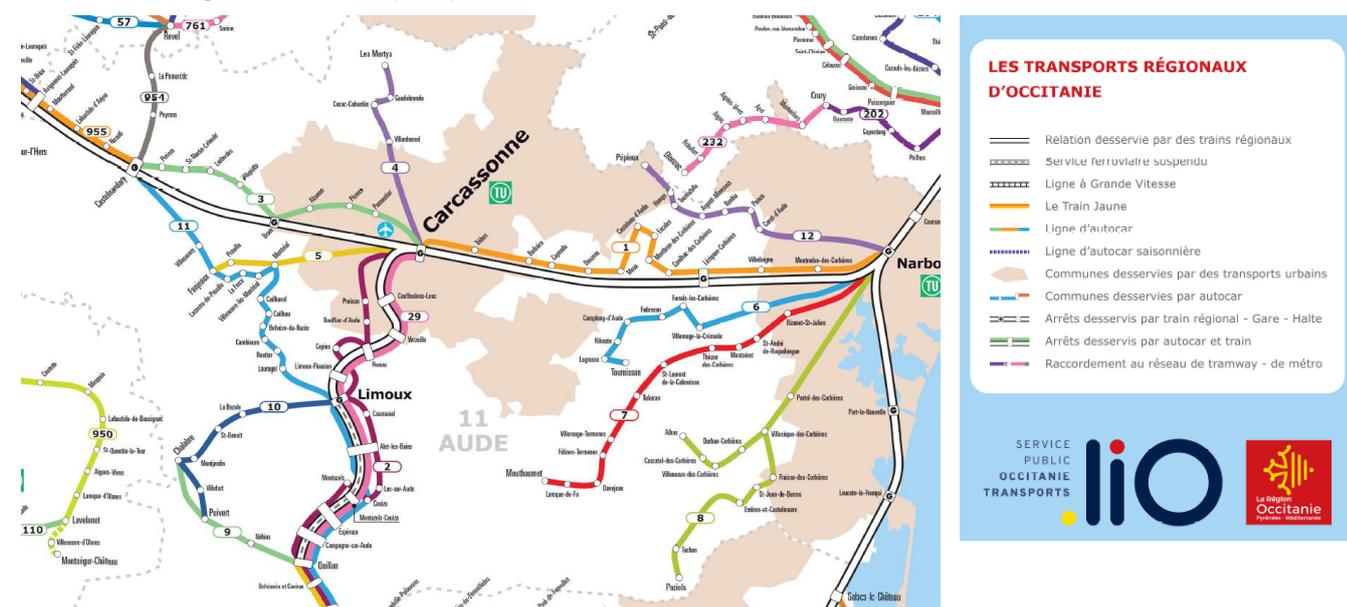
Les enjeux liés à l'offre de service dans le département sont aussi directement liés aux projets LGV :

- . Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) faisant suite au projet Contournement Ferroviaire de Nîmes-Montpellier inauguré en décembre 017.
- . Ligne Toulouse- Narbonne destinée à relier les villes de Toulouse et de Narbonne pour connecter la LGV Bordeaux - Toulouse (GPSO) à la ligne nouvelle Montpellier – Perpignan (LNMP) passant par Narbonne.

Pour le Conseil régional, cela s'inscrit également dans le réseau de service public de transports de la région Occitanie liO en cours de déploiement et qui vise notamment l'équilibre des dessertes du territoire.

Source : SNCF Réseau

Le réseau de service public de transports de la région Occitanie liO (Lignes Intermodales d'Occitanie) concerne les lignes régulières d'autocars interurbains, les lignes de transports scolaires, les services ferroviaires régionaux (le TER) et les Pôles d'échanges multimodaux (PEM)





Les opérations ferroviaires inscrites dans le CPER

L'amélioration du service offert à l'utilisateur et notamment celui des trains du quotidien sont une des priorités du contrat de plan dans son volet mobilité. S'articulant autour des axes de modernisation du réseau structurant, de la modernisation des nœuds ferroviaires et de la réalisation de projets d'intérêt régional, les opérations ferroviaires inscrites au CPER visent à renforcer la mobilité des personnes et des marchandises.

Logique Grande Région, grands axes ferroviaires

L'amélioration de la liaison ferroviaire existante entre Toulouse et Montpellier est un enjeu majeur pour la mobilité au sein de la nouvelle région Occitanie.

Au titre de la révision du CPER Languedoc-Roussillon et en articulation avec la révision du CPER Midi-Pyrénées, 2,5 M€ sont consacrés à la reprise des études entre Toulouse et Narbonne et à des études prospectives pour l'amélioration de l'axe Toulouse -Montpellier. Des montants identiques sont contractualisés par avenant dans le cadre de la révision du CPER Midi - Pyrénées

En parallèle les études préalables à l'obtention d'une déclaration d'utilité publique sont inscrites pour le projet de ligne nouvelle Montpellier - Perpignan.

La décision ministérielle de février 2017 acte le principe d'une réalisation phasée avec l'obtention d'une déclaration d'utilité publique sur la section Montpellier Béziers et l'actualisation du projet d'intérêt général permettant de sécuriser le foncier sur la totalité du projet.

Modernisation du réseau

La ligne ferroviaire Carcassonne-Quillan a fait l'objet en 2017 et 2018 d'importants travaux de rénovation à hauteur de 11 000 000 € permettant le maintien des circulations sur la partie la nord de la ligne entre Carcassonne et Limoux. Des études portées par le conseil régional sont en cours pour permettre une réouverture des circulations voyageurs sur la section sud entre Limoux et Quillan.

Détail des opérations ferroviaires du département de l'Aude inscrites dans le volet mobilité du contrat de plan Etat-Région 2015-2020 (montant en euro)

Opérations ferroviaires	Coût total CPER	Etat	Région	Autres collectivités	SNCF réseau
11-Castelnaudary – amélioration de la capacité en gare de Castelnaudary (aménagement du plan de voies) et accessibilité de la gare aux PMR)	8 500 000	4 500 000	0	0	4 500 000
LNMP – Poursuite des études EPEUP + Obtention DUP	10 000 000	2 500 000	2 500 000	2,5M€ CD11, CD66, MMM, CABM, CAHM, CAGNarb, CA Carc, PMCA	2 500 000
LNMP – Poursuite des acquisitions foncières	20 000 000	5 000 000	5 000 000	5M€ CD11, CD66, MMM, CABM, CAHM, CALGNarb, CA Carc, PMCA	5 000 000
Carcassonne – Quillan : Renouvellement de voie – REA – Phase 1	11 000 000	3 667 000	3 667 000	0	3 666 000
Intermodalités - Espace ferroviaire portuaire de Port-la Nouvelle	10 000 000	0	10 000 000	0	0
Etudes amélioration axe Toulouse Montpellier - avenant 2017 du CPER Languedoc-Roussillon	2 500 000	833 333	833 333		833 333
Reprise des études Toulouse-Narbonne et amélioration axe Toulouse Montpellier - avenant 2017 du CPER Midi-Pyrénées	2 500 000	375 000 + 1750 000 redéploiement des crédits	375 000	0	0



3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Les services d'eau potable

Au 1^{er} janvier 2016, **437 services** assurent la distribution de l'eau potable à l'ensemble de la population du département pour 7 600 km² de réseaux d'eau potable et 26 millions de m³* consommés

* Source : Conseil départemental

Le nombre de services est particulièrement élevé dans l'Aude, il arrive de loin en 1^{ère} position dans la hiérarchie départementale devant le Gard (216 services). La gestion directe concerne 61% des services pour seulement 28% de la population desservie.

La gestion déléguée assure ainsi la desserte de 28% de la population audoise, contre 43% environ pour la population régionale et la population française.



Modes de gestion :

Gestion directe : la collectivité assure le service mais peut avoir recours à des prestataires de services. (régie, régie avec une prestation ou gérance).

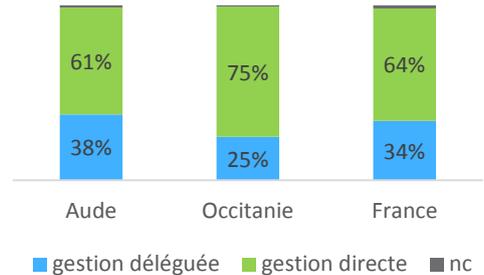
Gestion déléguée : une entreprise de droit privé, à la demande d'une collectivité, exploite tout ou partie du service selon un contrat de délégation. (concession, affermage, régie intéressée).



Les indicateurs issus de la base Eau France/SISPEA 2016 couvrent :
64% de la population audoise
77% de la population en Occitanie

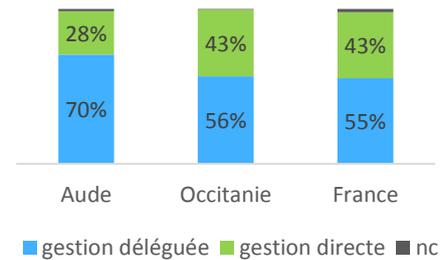
Répartition des services selon le mode de gestion en 2016

Source: Eau France/SISPEA



Population desservie selon le mode de gestion

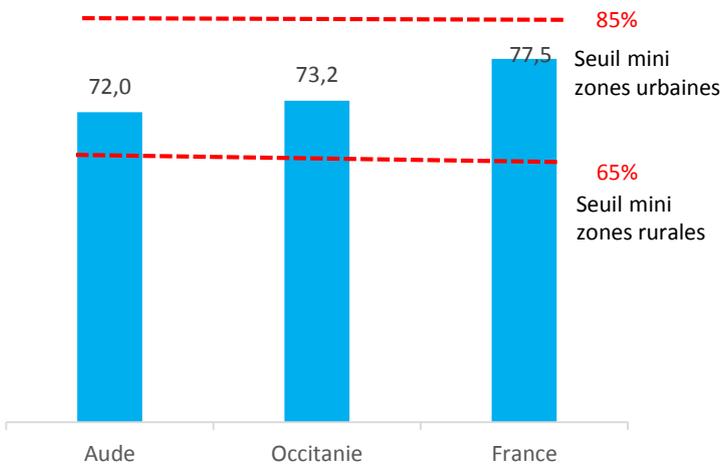
Source: Eau France/SISPEA



Le rendement du réseau audois

Rendements des réseaux d'eau en 2016 (%)

Source : Eau France/SISPEA – Conseil départemental



Selon le code de l'Environnement (article D213-48-14-1), le seuil de rendement minimal est fixé à 85% pour les collectivités les plus urbanisées et 65% pour les plus rurales.

Le rendement moyen calculé pour les services audois qui ont renseigné la base s'élève à 72%



Le **rendement** (en %) est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.



3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

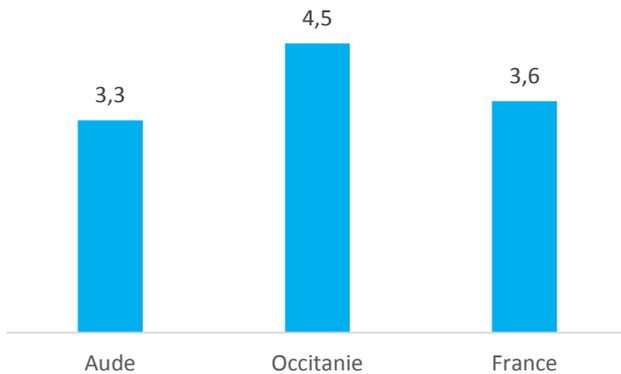


L'indice linéaire de pertes d'eau (ILP)

Au regard des moyennes régionale et nationale, avec 3,3 m³/km/jour, le volume d'eau mis en distribution et non consommé dans l'Aude est relativement plus faible qu'en moyenne régionale et nationale, ce qui traduit un meilleur résultat.

Indice linéaire de pertes des réseaux d'eau au 01/01/2016

Unité : m³/km/j - Source : Eau France/SISPEA



L'indice linéaire de perte évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. Il se calcule ainsi (V = volume) :

$$\frac{[(V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}) - (V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommé sans comptage} + V \text{ service du réseau})]}{\text{longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ jours pour } 2014}$$

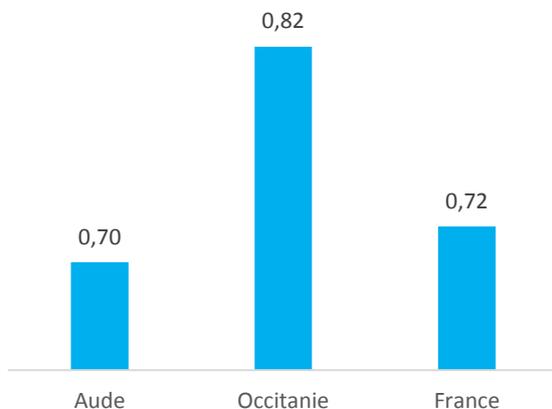
Le taux de renouvellement

Le taux de renouvellement des collectivités qui ont rempli la base Syspea s'établit en moyenne annuelle à 0,7% dans le département de l'Aude pour les 5 dernières années. Il se situe ainsi en dessous de la moyenne régionale (0,82%) mais proche de la moyenne nationale (0,72%).

Selon les données SISPEA, le montant des travaux engagés par les collectivités de l'Aude, sur l'année 2016, s'élève à 1,3 millions € HT, ce montant comprenant tous les travaux y compris les travaux de renouvellement et d'études liées. **Ces données sont à prendre avec de nombreuses précaution compte tenu du faible niveau de remplissage de la base.**

Indice de renouvellement au 01/01/2016

Unité : % - Source : Eau France/SISPEA



L'indicateur de rendement, l'indice linéaire de perte et le taux de renouvellement 2016 ont été calculés à partir de la base de données SISPEA de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement. Les résultats au 01/01/2016 ont été établis sur la base des données disponibles et non pas sur l'ensemble des services présents.



3. Le RÉSEAU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



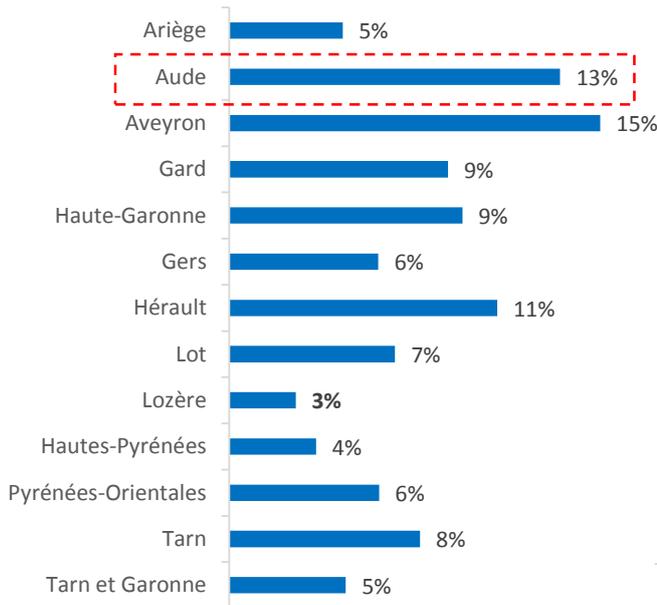
Le réseau d'assainissement

Taille du parc de stations d'épuration de l'Aude
1 station d'épuration pour 860 habitants

Part du parc de stations d'épuration en 2016 : comparaison départementale

% par rapport parc Occitanie

Source : Portail de l'assain. communal - base ERU 2016



Dans l'Aude, la structure du parc des stations d'épuration apparait légèrement plus récente que la moyenne régionale : 57% des STEU ont moins de 15 ans, contre 53% en région Occitanie.

Au 1^{er} janvier 2016, l'Aude compte 437 stations d'épuration, soit 13% du parc régional.

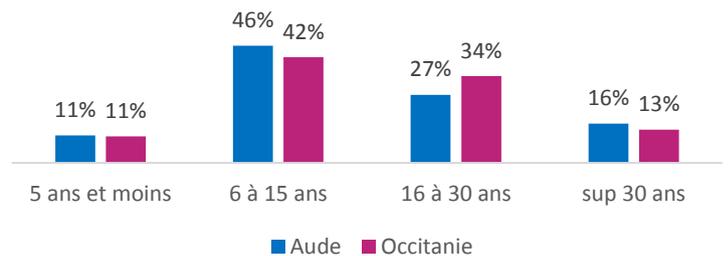
Le linéaire de collecte s'élève à 2400 km pour 24 millions de m3 assujettis selon le Conseil départemental.

On compte une station pour 1 260 habitants. La moyenne en Occitanie s'établit à une station pour 3 300 habitants, avec des extrêmes compris entre 800 habitants dans le Gers et 15 500 habitants en Haute-Garonne.

Comparaison de l'ancienneté du parc de stations d'épuration en service en 2016

Unité : en %

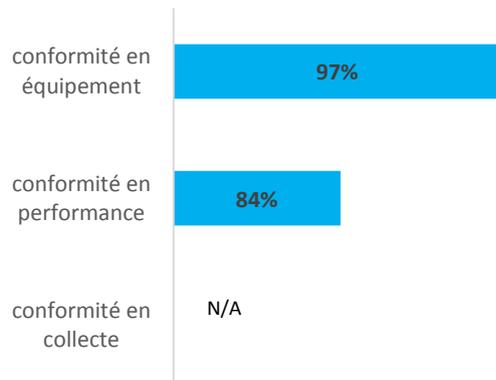
Source : Portail de l'assain. communal - base ERU 2016



Degré de conformité des stations

Degré de conformité des stations d'épuration de l'Aude par indicateur de contrôle au 01/01/2016

Unité : % - Source : Portail de l'assain. communal - base ERU 2016



Conformité en équipements :

Une STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) est conforme ERU (Eaux Résiduelles Urbaines) en équipement global sur l'année en cours dès lors qu'elle dispose, au 31 décembre de l'année en cours, de tous les équipements nécessaires pour atteindre le(s) niveau(x) de traitement requis au titre de la DERU.

Conformité en performances :

Une STEU est conforme ERU en performances globales sur l'année en cours dès lors qu'elle a atteint les abattements nécessaires sur chacun des paramètres prescrits au titre de la DERU pour l'année en cours.

Conformité en collecte :

Une STEU est conforme si, par temps sec, on ne constate aucun rejet ou déversement supérieur à 5 % des volumes générés par l'agglomération d'assainissement sur les déversoirs d'orage. De plus, aucun réseau non raccordé ne doit être situé dans le périmètre de l'agglomération.





4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE



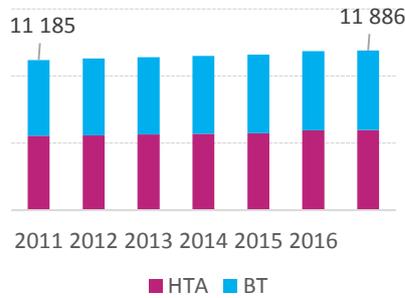
Les installations du réseau électrique



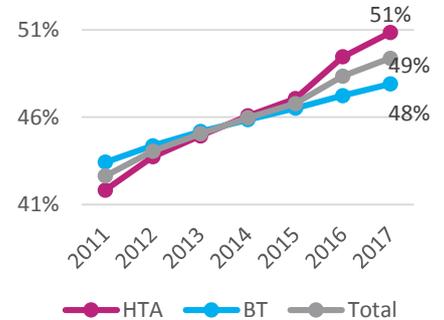
L'électricité produite par les centrales est d'abord acheminée sur de longues distances dans des lignes à haute tension (HTB) gérées par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Elle est ensuite transformée, au poste source d'Enedis, en HTA (généralement 20 000 volts) afin d'être acheminée par le réseau de distribution. Le réseau de distribution HTA alimente d'une part des clients industriels et d'autre part des postes de distribution publique qui transforme la HTA en BT (Basse Tension en 220/380V). Ce sont les postes de distribution publique qui alimentent les autres clients (particuliers, commerçants, artisans...). Au final, la qualité de l'alimentation en électricité des utilisateurs du réseau résulte de la qualité de tout ce parcours.



Évolution 2011-2017 du linéaire en km des réseaux HTA et BT audois
Source : ENEDIS open data



Evolution des taux d'enfouissement des réseaux HTA et BT
Source : ENEDIS open data



En 2017, près de 12 000 km de lignes alimentent le département de l'Aude en énergie électrique :

- 50% en HTA
- 49% en souterrain (HTA+BT)

Dans le département, le taux d'enfouissement a progressé de 6 points entre 2011 et 2017, passant de 43% à 49%. D'une longueur de 5 970 kilomètres, le **réseau HTA** (moyenne tension) est enfoui à 51%, un taux comparable à la moyenne régionale (44%) et inférieur à la moyenne nationale (49%). Le **réseau BT** (basse tension) mesure 5 916 km avec un taux d'enfouissement de 48%, supérieur à la moyenne régionale (39%) et comparable à la moyenne nationale (45%).

Concernant le réseau de transport, RTE exploite environ 700 km de lignes électriques à haute et très haute tension dans l'Aude dont 100 km à 400 000 volts, 150 km à 225 000 volts ou 150 000 volts et 450 km à 63 000 volts. Une trentaine de postes de transformation permettent de collecter l'électricité auprès des producteurs, d'aiguiller cette électricité ou de la livrer au différents clients de RTE comme Enedis ou la SNCF. A travers les différentes taxes, RTE a contribué à hauteur de 3,3 M€ à la fiscalité locale dans l'Aude en 2017.

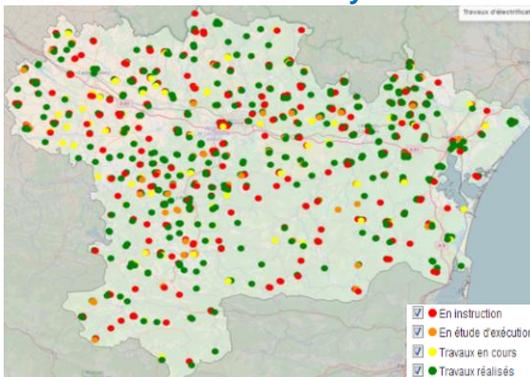
Le programme décennal d'investissement de RTE dans le département prévoit deux grands types de projets :

- Les investissements destinés à favoriser l'accueil des énergies renouvelables, pour un total d'environ 25 M€, comprenant notamment l'ajout d'un transformateur au poste de Moreau (Berriac) et la création d'une nouvelle ligne électrique souterraine entre Salsigne et ce poste de Moreau
- Les investissements destinés à rénover le patrimoine, pour un total d'environ 40 M€, comprenant la mise en souterrain de la ligne Moreau-Viguié, traversant le site classé de la cité de Carcassonne, ou la rénovation du réseau de la Haute-Vallée de l'Aude.

Pour le réseau de distribution, en 2018, ce sont 8,5 M€ de travaux TTC qui seront réalisés par le SYADEN pour les travaux de renforcement (60%), d'enfouissement (30%) ou de sécurisation (10%) des réseaux BT.

Au-delà de ces travaux, le SYADEN consacre près d'1 M€ TTC d'investissement relatif au développement des réseaux électriques BT. Le **Schéma Directeur pluriannuel des Investissements** électriques de l'Aude, sur lequel Enedis s'engage pour les années 2018-2021, prévoit près de 25 Millions d'euros de travaux sur le réseau HTA (80%) et BT – postes (20%).

Travaux d'électrification Syaden 2018



Syndicat audois d'énergies et du Numérique (SYADEN)

Né en décembre 2010, le SYADEN regroupe l'ensemble des collectivités et intercommunalités de l'Aude. Il a pour principales compétences de gérer et d'organiser le service public de la distribution d'énergie électrique en sa qualité d'autorité concédante de la distribution d'électricité, développer les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, soutenir les investissements performants en éclairage public, la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie. Il est également le porteur du réseau d'initiative publique départemental en très haut débit et s'engage dans la résorption des zones blanches de téléphonie mobile.



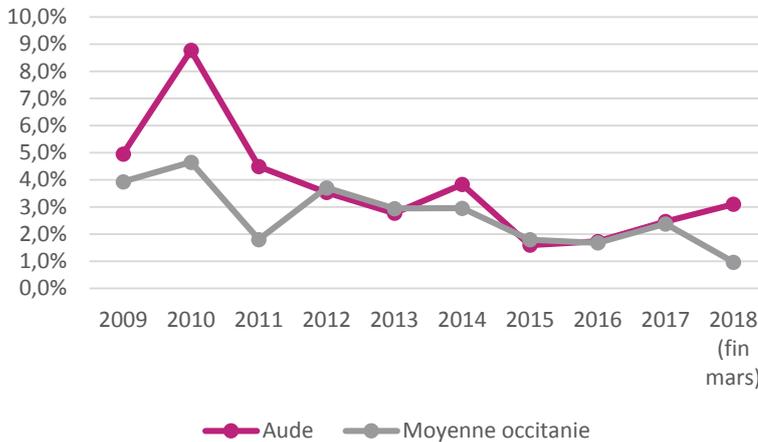
4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE



La qualité de la distribution électrique

Indicateur réglementaire de continuité d'alimentation
Pour le département de l'Aude

Unité : % - Source : ENEDIS open data



La part des clients affectés par des perturbations est peu élevée dans le département de l'Aude. De l'ordre de 3% elle est cependant plus élevée que la moyenne régionale de 1%, pour un seuil réglementaire de 5%.

La continuité d'alimentation recouvre les coupures ou interruptions, subies par les utilisateurs. Ces coupures sont classées selon divers critères. On distingue ainsi les coupures programmées ou non et les coupures longues (> à 3 minutes) et coupures brèves (entre 1 seconde et 3 minutes). Plutôt que d'évoquer des coupures très brèves ou des microcoupures, celles de moins d'une seconde sont à considérer comme des creux de tension relevant plus de la qualité de l'onde de tension que de la continuité d'alimentation.

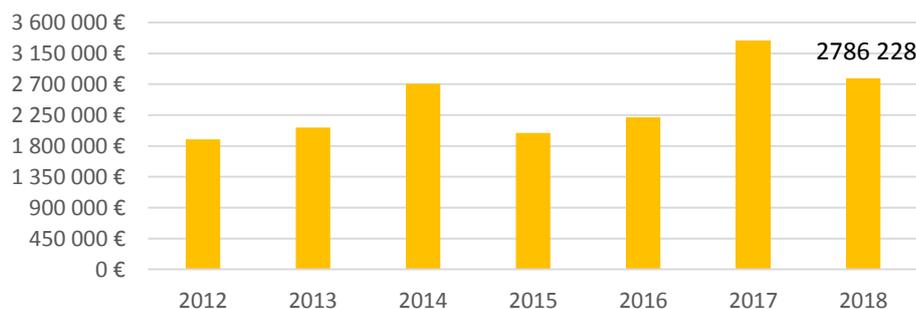
L'éclairage public

Le SYADEN intervient en amont en phase étude par les diagnostics éclairage public permettant de recenser l'ensemble des éléments du parc d'éclairage public : armoires de commandes, réseaux aériens et souterrains et points lumineux. A noter que l'ensemble des éléments sont relevés en classe A. Depuis 2015, par la réalisation de près de 80 diagnostics éclairage public (« DIAG-EP »), le SYADEN a recensé plus 20 000 points lumineux, 600 armoires.

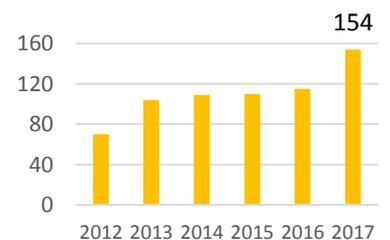
Par la suite, le SYADEN accompagne les collectivités en construisant les avant-projets en vue de réaliser les travaux. Enfin, le Syndicat subventionne les travaux d'éclairage public des collectivités audoises.

Montant HT de travaux des dossiers retenus par an

Source : SYADEN



Nombre de dossier annuels retenus pour des aides financières et techniques fournies par le SYADEN





4. Le RÉSEAU ÉLECTRIQUE

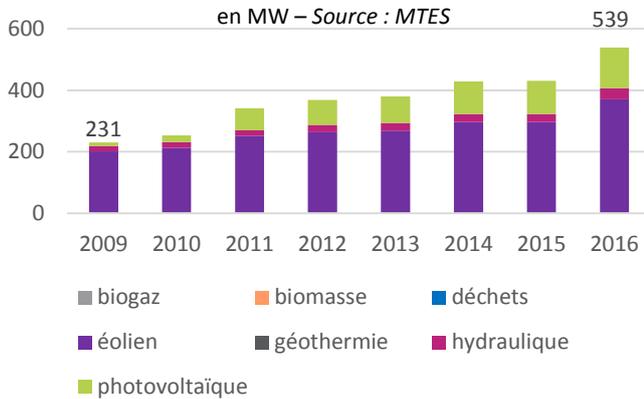
La production d'énergie électrique renouvelable

L'électricité renouvelable couvre 39,8% de l'électricité consommée en Occitanie et 19,6% en France en 2016 (Source : « Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2016 », ADEEF, Enedis, RTE, SER).

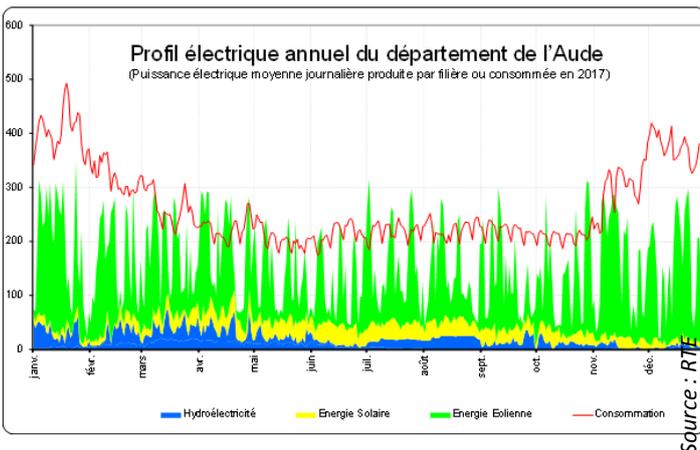
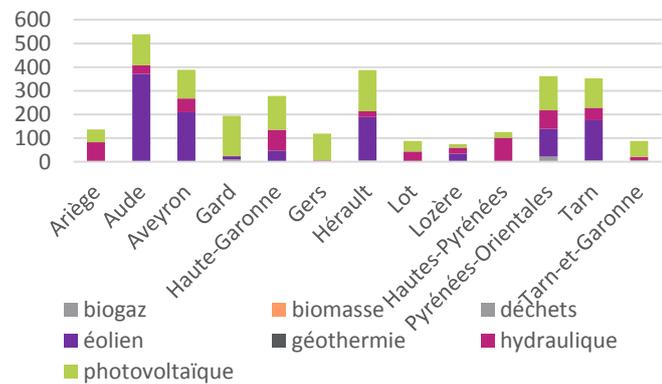
Le département de l'Aude se caractérise par des gisements conséquents en matière hydraulique, solaire et éolienne (2/3 du département bénéficie de vents entre 6 et 9m/s) et contribue de manière importante en matière d'EnR avec 17% du total régional. En matière d'énergie éolienne, l'Aude dispose en 2016 d'une capacité de 369 MW, soit 32 % de la puissance régionale installée, pour une puissance régionale de 1138 MW. Selon EDF EN, **depuis juin 2018 la puissance éolienne installée en Occitanie est désormais de 1340 MW au 30 juin avec environ 380 MW pour l'Aude.** Concernant l'énergie photovoltaïque l'Aude dispose de 10 % la puissance régionale installée (puissance régionale : 1324 MW en 2016). Pour l'hydraulique, le département compte pour 36 MW, soit 6% de la capacité régionale s'élevant à 608 MW.

L'Aude, produit ainsi en moyenne annuelle, environ 60% de la quantité d'électricité qu'elle consomme selon RTE. Avec le développement des énergies renouvelables, l'Aude est parfois excédentaire en électricité : cette électricité est alors acheminée par le réseau de RTE vers les départements voisins. Le reste du temps, ce sont au contraire les départements voisins qui fournissent au département de l'Aude le complément d'électricité nécessaire

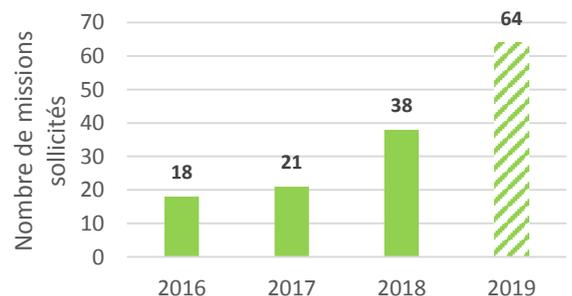
Evolution de la puissance des installations de production d'électricité renouvelable Aude en MW – Source : MTES



Puissance des installations de production d'électricité renouvelable en 2016 : comparaisons départementales en MW – Source : MTES



Nombre de projets d'énergies renouvelables électriques accompagnés par le SYADEN



L'accueil des énergies renouvelables

A travers le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables, approuvé par le préfet de la région Languedoc-Roussillon fin 2014, RTE et Enedis travaillent à renforcer les réseaux électriques pour permettre l'accueil des énergies renouvelables. Près de 46 M€ d'investissements sont engagés dans l'Aude en ce sens, dont 25 M€ par RTE et 21 M€ par Enedis. Ils permettent de réserver une capacité d'accueil de 450 MW pour les énergies renouvelables dans le département, répartis sur 16 postes électriques. Entre fin 2014 et mi-2018, environ 45% de ces capacités réservées ont été attribués à des projets de nouvelles centrales éoliennes ou photovoltaïques. Par ailleurs, RTE est en charge du raccordement au réseau à haute tension de la ferme éolienne flottante pilote de Gruissan, porté par l'opérateur Quadran.

En 2018, le SYADEN a créé une SEM Locale « Elo » pour développer et investir dans la production d'EnR territoriales.



5. Le RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ

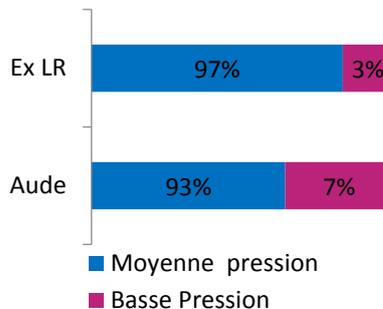
Les principales caractéristiques du réseau

En 2017, le réseau de distribution de gaz naturel du département de l'Aude mobilise 1 268 kilomètres, 1 177 km sont affectés à la moyenne pression (93%) et 90 km (7%) à la basse pression.

Dans le département, 70% des conduites sont en polyéthylène contre 74% dans l'ensemble du territoire ex Languedoc-Roussillon.

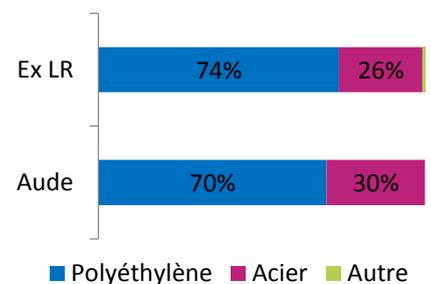
Caractéristiques du réseau selon le type de pression

Source : GRDF 2017



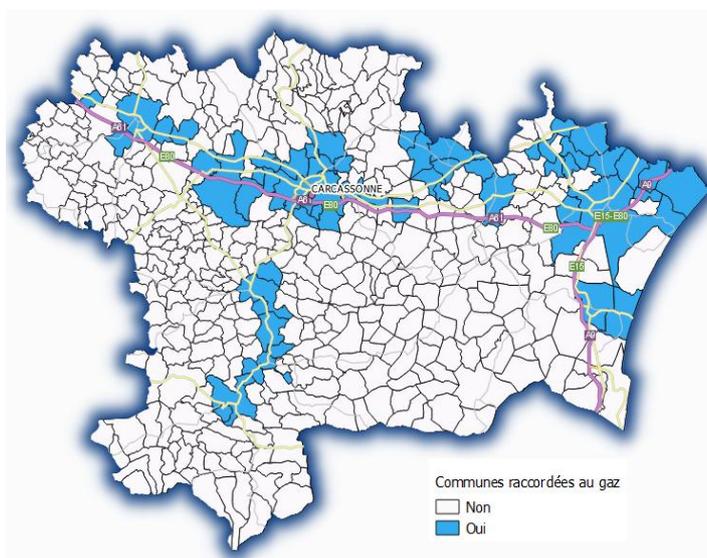
Caractéristiques du réseau selon les matériaux

Source : GRDF 2017



Les communes du département raccordées au Gaz

Source : GRDF Open data 2017



61 communes du département sont raccordées au réseau gazier.

65% de la population du département ont ainsi accès à cette source d'énergie.

Au final, le réseau achemine 820 GWh auprès de 40703 clients

L'ensemble du patrimoine représente 3 110 k€ d'investissements en 2017.

Le projet STEP

Le réseau gazier du département pourrait être fortement impacté par le projet STEP, South Transit East Pyrenees, en cours d'instruction. Il concerne la construction d'un gazoduc enterré de 120km de long entre Barbaïra dans l'Aude et Le Perthus à la frontière espagnole. Une canalisation qui ira ensuite jusqu'à Hostalric près de Gérone pour interconnecter à l'Est des Pyrénées, les réseaux de gaz entre France et Espagne.

Porté par Téréga en France, la mise en service viserait fin 2022. 44 communes de l'Aude et 51 des Pyrénées-Orientales sont directement concernées.



Si les collectivités locales sont propriétaires de leurs réseaux, elles confient à GRDF la mission de service public de distribuer du gaz naturel sur leur territoire. Pour que le gaz arrive bien jusqu'aux installations, plusieurs étapes mobilisent différents acteurs du marché du gaz naturel.

Exploration et production : point de départ du marché du gaz

Les gisements de gaz naturel, qu'ils soient souterrains ou marins, sont explorés et exploités par des « producteurs » situés en amont de la chaîne gazière. En France, il s'agit par exemple d'ENGIE et de Total. Ils assurent aussi le transport du gaz extrait jusqu'aux lieux de stockage par voie terrestre sous forme gazeuse dans des gazoducs, ou par voie maritime, sous forme liquide, dans des « méthaniers ».

Stockage et transport du gaz naturel

Les opérateurs de stockage (Téréga et Storengy) stockent le gaz en été dans des structures géologiques (en sous-sol). Ce gaz est ensuite soutiré en période de froid (consommation plus importante) et acheminé jusqu'aux zones de consommations (industriels, villes) par les transporteurs (GRTgaz et Téréga).

Distribution du gaz naturel

Les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) acheminent le gaz, sous basse ou moyenne pression, depuis les gazoducs jusqu'au domicile des clients finals. C'est là qu'intervient GRDF, ainsi qu'une vingtaine d'ELD (entreprises locales de distribution), comme responsables tant de cet acheminement que de l'entretien et du développement du réseau.

Commercialisation du gaz naturel

Les fournisseurs d'énergie achètent aux producteurs d'importantes quantités de gaz qu'ils revendent ensuite aux consommateurs finals. Ce sont eux qui établissent la facturation « au détail » de l'énergie.



5. Le RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS

Les logements et locaux éligibles au Très Haut Débit

Taux d'accès au THD de **35%** dans l'Aude vs **44%** en Occitanie

Lancé en 2013, le plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en THD (30 Mbits/s) d'ici à 2022, grâce au déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et à un investissement de 20 milliards d'€ en 10 ans, partagés entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.

Quelle que soit la technologie (DSL, câble ou fibre/Ftth), avec 35% de logements et de locaux éligibles au THD à fin juin 2017, l'Aude est en deçà de la moyenne régionale au regard du taux de couverture (44%).



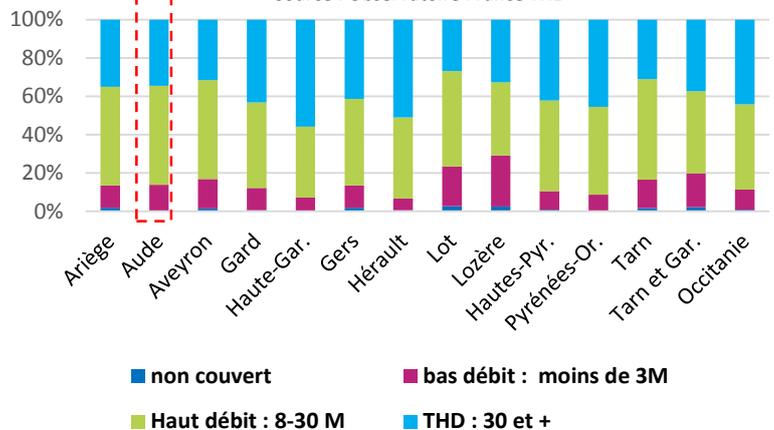
L'accès à internet à très haut débit

Il offre un débit binaire supérieur à celui d'un accès à haut débit via réseau DSL. Des débits crêtes de référence sont fixés par certaines autorités. Ils sont de 30 Mbit/s en Europe, débit également retenu par l'ARCEP en France.

La fibre optique procure un réel avantage technologique. La norme « tout optique », Fiber To The Home FTTH) et ses variantes FTTx peuvent offrir la puissance de la fibre jusqu'au domicile. Lorsque le FTTx n'est pas déployé, d'autres techniques permettent de dépasser les limites de l'ADSL, sans pour autant égaler la fibre. Le câble ainsi que le VDSL2 est exploité comme l'une des alternatives à l'absence de fibre optique ou de câble coaxial jusqu'au domicile.

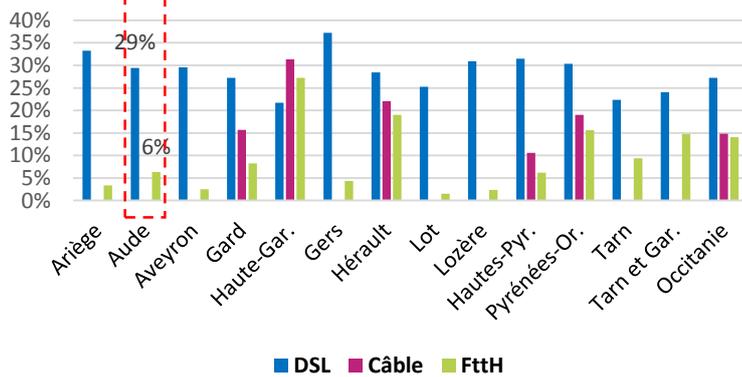
Pourcentage de logements et locaux professionnels couverts par classe de débit fin juin 2017

Source : Observatoire France THD



Pourcentage de logements et locaux professionnels couverts par la THD selon la technologie fin juin 2017

Source : Observatoire France THD



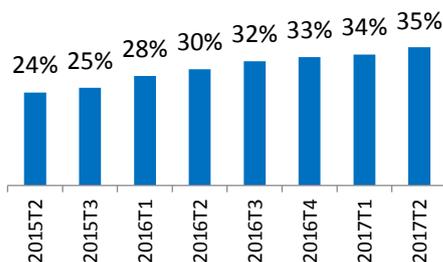
Le département est éligible à la THD pour **29%** au travers de l'ADSL et **6%** avec la fibre.

Entre 2015 et 2017, on relève une bonne progression de la couverture en THD qui est passée de 24% à 32%.

Pour autant, au regard de l'éligibilité au THD le département est passé à la 73^{ème} place sur 101 départements.

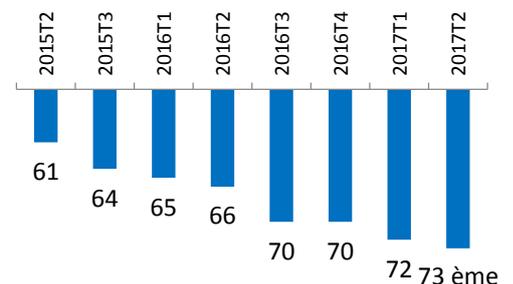
Évolution du taux d'éligibilité au THD (toutes technologies)

Source : zone ADSL.com



Évolution de la position de l'Aude au regard de l'éligibilité (sur 101 départements)

Source : zone ADSL.com





5. Le RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS

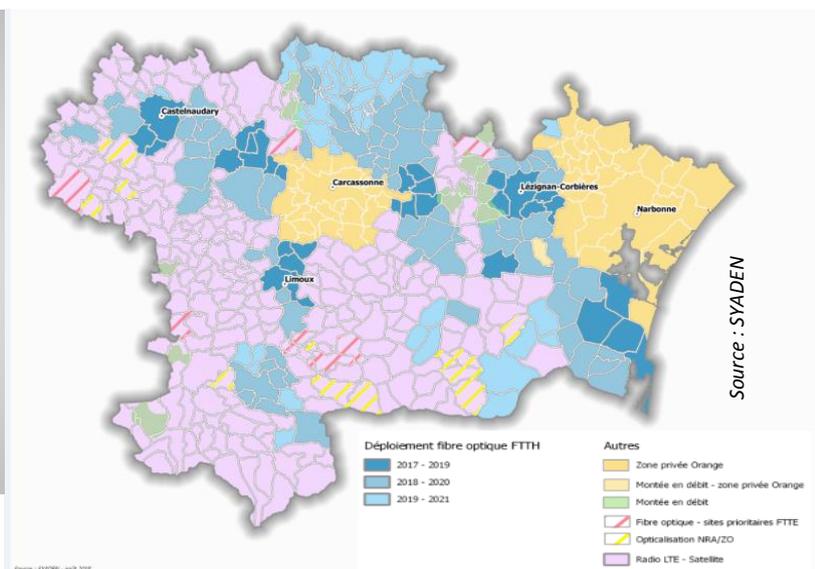
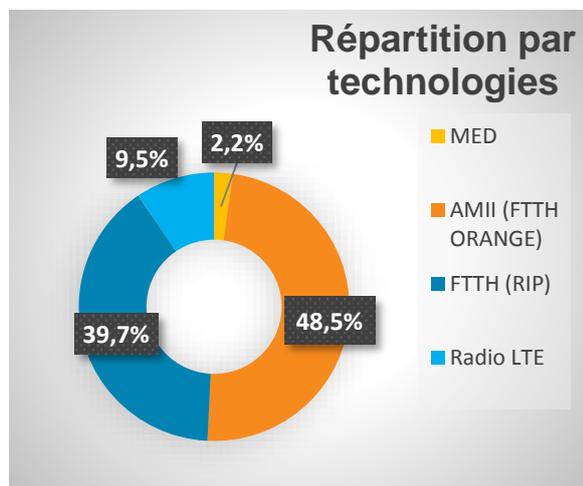
Le projet de développement de la fibre

Selon le Syaden, le projet consiste à permettre à la majorité des audois d'être desservi en Fibre optique (FTTH) grâce à la complémentarité de l'action publique et privée :

- 48,5% de la population devrait être desservie en FTTH d'ici 2022 via l'action privée (zone AMII).
- 39,7% via l'action publique (RIP) à la même échéance, cumulant ainsi un total de 88,2% de la population couverte en fibre optique.
- Sur les territoires non desservis initialement en fibre optique, diverses opérations ont été prévues:
- Montée en débit pour environ 5300 logements.
- Technologie radio pour les zones RIP restantes (complément satellitaire pour les sites très isolés) : 21750 logements.

L'objectif du projet THD audois est de proposer des solutions permettant de tenir les objectifs de l'Etat avec un bon haut débit (>8Mbps/s) pour tous à fin 2020 et le Très Haut Débit pour 98% de la population en 2022 (les 2% restant étant réalisés avant fin 2025).

Carte de couverture prévisionnelle



« Emeraude », la nouvelle identité du réseau très haut débit de l'Aude

En décembre dernier, le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique) a attribué à la filiale de l'opérateur Altitude Infrastructure un contrat de délégation de service public relatif à l'aménagement numérique du département de l'Aude en Très Haut Débit (THD). Cette filiale exclusivement dédiée au projet THD de l'Aude est donc désormais dénommée Emeraude THD. Elle accompagne ainsi ce groupement de collectivités dans l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de ce réseau départemental

Phase 1 (2017-2021)

- 91 000 foyers en fibre optique (FTTH) - 136 communes
- 5 000 foyers en montée en débit réseau cuivre - 14 PRM - 13 communes
- 32 000 foyers en couverture radio LTE - 4G Fixe
- 130 millions d'euros d'investissements répartis entre le SYADEN, les EPCI, le Conseil départemental de l'Aude, la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, l'Etat (Investissements d'avenir), l'Europe et Altitude Infrastructure

Phase 2 (2022-2027)

- 128 000 foyers éligibles à la fibre optique au terme du déploiement





6. Infrastructure portuaire

Port La Nouvelle : 3ème port de commerce français de Méditerranée

Port la Nouvelle est aussi le 2ème port méditerranéen pour l'importation des produits pétroliers et le 1er pour l'exportation des céréales.

Propriété de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée depuis 2007, la gestion quotidienne du port de commerce est confiée à la CCI de l'Aude. Le port opère toutes les catégories de marchandises : produits pétroliers, liquides alimentaires et industriels, céréales, vracs secs et agro-alimentaires, marchandises diverses et colis lourds.

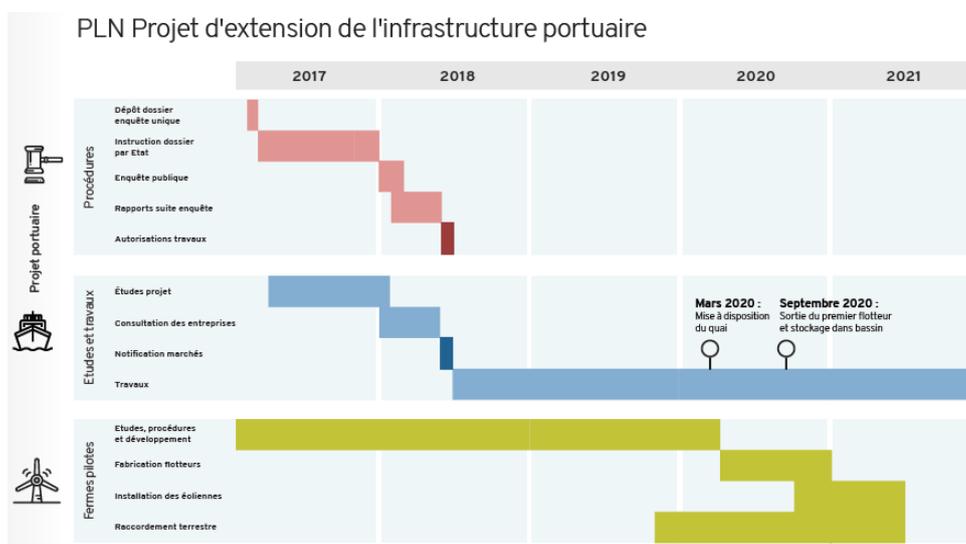
Le projet d'un futur port concerne la construction d'une nouvelle infrastructure en capacité de recevoir de plus grands navires, d'augmenter les zones de manutention et de stockage.

Il permettra d'accueillir des navires jusqu'à 225 m de long x 36 m de large x 14,50 m de tirant d'eau (environ 70 à 80000 tonnes de port en lourd).

Le futur port intégrera 50 ha de nouveaux terminaux et une zone industrielle de 80 hectares. Une attention particulière est portée au développement du mode ferroviaire, notamment pour faciliter la distribution vers le Nord de l'Europe.

Les travaux devraient débuter en 2019 pour une livraison attendue des premiers ouvrages en 2020. Ils seront financés par la Région Occitanie (Pyrénées Méditerranée) à hauteur de 70 %, le Conseil Régional de l'Aude pour 15 % et l'Intercommunalité du Grand-Narbonne pour 15 %.

Au total, 210 millions d'euros seront investis pour moderniser Port-la-Nouvelle dans les prochaines années et offrir un débouché économique maritime à l'Aude..



Les retombées économiques du projet

L'extension du Port va générer une augmentation du trafic avec comme objectif un doublement des activités actuelles pour passer de 2 millions de tonnes à près de 4 millions.

En termes d'emploi, l'accroissement des trafics pourrait générer plus de 800 emplois.

Les opportunités de trafic en lien avec la construction des fermes d'éolienne flottantes pourraient induire jusqu'à 2000 emplois pour les fermes commerciales.

De plus, le projet devrait générer (ou maintenir) entre 1700 et 1800 emplois du BTP durant la période de construction.

Sources : CCI Aude – Conseil régional : « Cap au large – extension » de Port la Nouvelle
 Conseil régional/Direction de la mer : « Plaquette enquête publique du 16 avril au 16 mai 2018 » -

PARTIE 2

LES TRAVAUX PUBLICS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

-
- → 1 500 salariés
 - → 2,4% de l'emploi total salarié du département
 - → 158 millions des dépenses des collectivités territoriales

...



1. Les TRAVAUX PUBLICS DANS L'AUDE

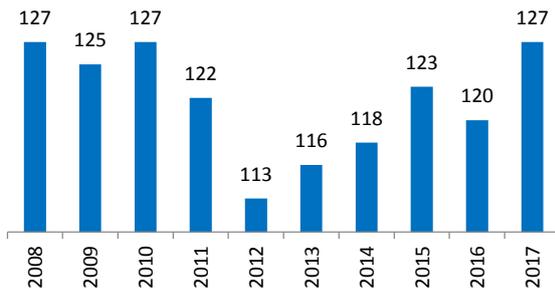


L'appareil de production

Début 2018, le département de l'Aude compte 127 établissements employeurs des Travaux Publics employant 1506 salariés, auxquels on peut rajouter 174 intérimaires. 73% de ces établissements ont moins de 10 salariés (72% en moyenne régionale).

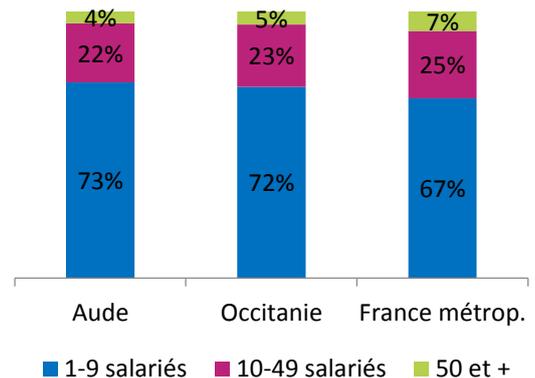
Évolution du nombre d'établissements employeurs des TP dans l'Aude

Source : Urssaf au 31/12 – sept 2018



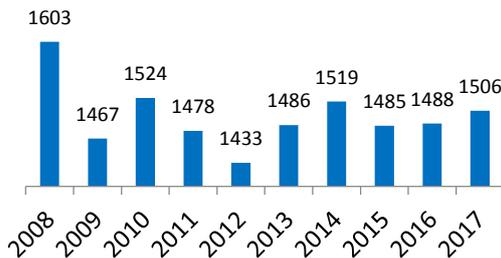
Répartition des établissements des TP selon la taille en 2016

Source : Insee/REE



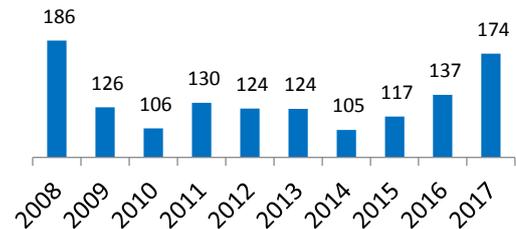
Évolution du nombre de salariés des TP dans l'Aude

Source : Urssaf au 31/12 – avril 2018



Évolution du nombre d'intérimaires des TP dans l'Aude

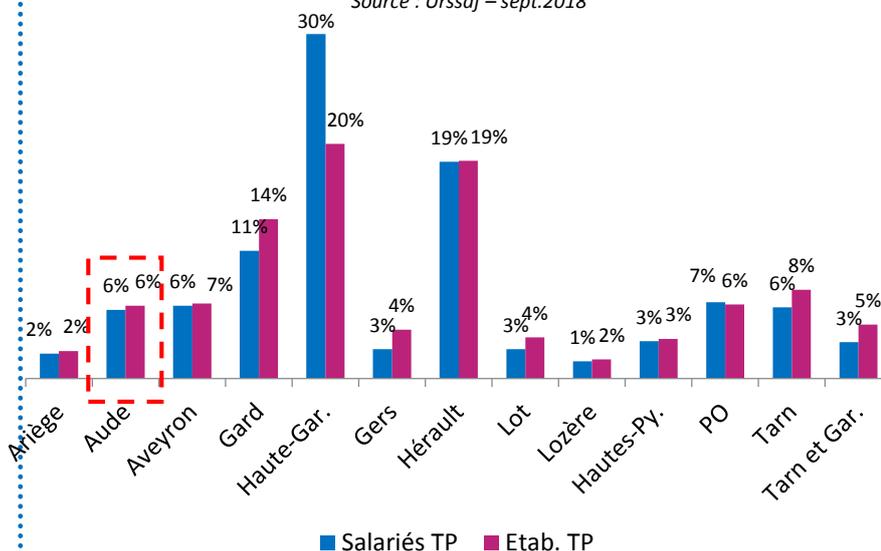
Source : Dares



L'appareil de production dans les TP du département représente 6% des effectifs des TP de l'Occitanie, aussi bien en ce qui concerne les effectifs salariés que le nombre d'établissements, ce qui place le département en 7ème position dans le classement régional. Par ailleurs, le secteur pèse particulièrement dans l'appareil productif du département puisque les effectifs salariés des TP comptent pour 2,4% du total des salariés du département, une proportion nettement supérieure à la moyenne régionale de 1,9%.

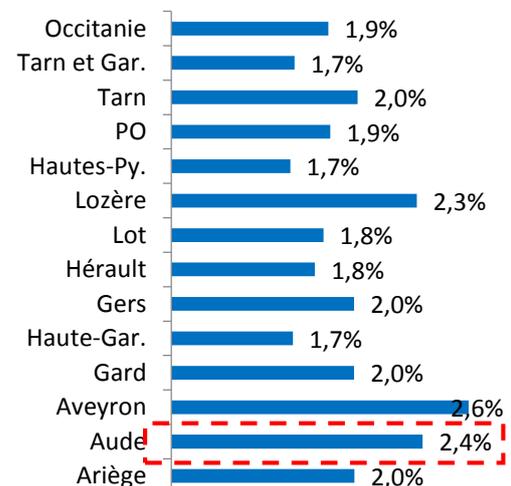
Le poids des TP dans l'appareil de production régional fin 2017

Source : Urssaf – sept. 2018



Le poids des salariés des TP dans l'emploi salarié total fin 2017

Source : Urssaf – avril 2018





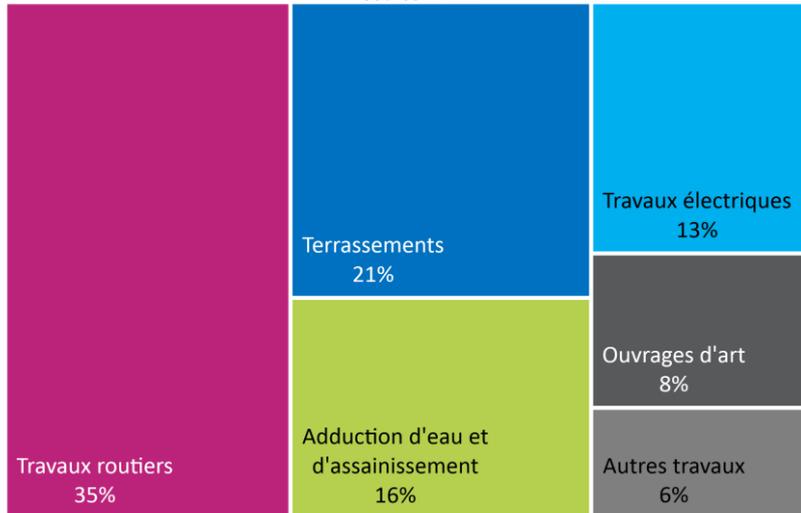
1. Les TRAVAUX PUBLICS DANS L'AUDE



L'activité des Travaux Publics en Occitanie

Structure du chiffre d'affaires des Travaux Publics en Occitanie par type de travaux en 2016

Source : FNTP



3 486 millions €uros HT
en 2016 en Occitanie
dont 7% dans l'Aude (estimation)

En région Occitanie, le chiffre d'affaires des TP s'élève à 3,5 Mds €, soit 9,8% du CA total réalisé au niveau national par le secteur.

Plus d'un tiers de l'activité est issue des travaux routiers.

Détail :

Fondations spéciales (3%), travaux souterrains (0,3%), travaux maritimes (0,5%), voies ferrées (2%) et génie agricole (0,2%)

Le montant des dépenses en Travaux Publics par les collectivités territoriales dans le département de l'Aude

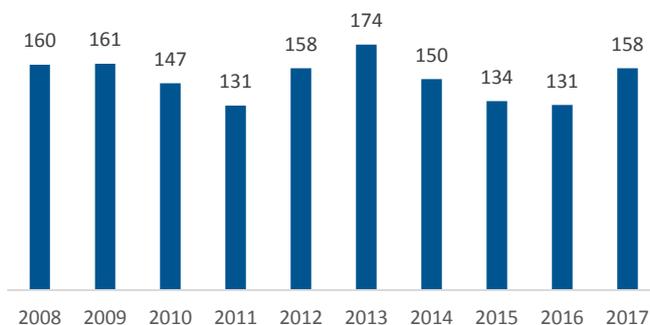
La commande publique constitue 60% du chiffre d'affaires du secteur. Au sein de la commande publique, les collectivités territoriales sont à l'origine de 70% des dépenses pour les TP.

On peut estimer un poids de la commande publique plus importante dans l'Aude, à hauteur de 71% et de 66% dans la région Occitanie.

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales du département atteignent 158 millions d'euros en 2017, soit 8% du total régional des dépenses des collectivités territoriales.

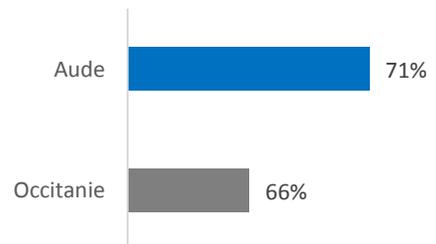
Évolution du montant des dépenses en Travaux Publics par les collectivités territoriales de l'Aude

Unité : million d'euros TTC - Source : DGFIP exploitation réseau des CERC



Part de la commande publique de la CA des TP

Unité : % - Source : estimation CERC Occitanie



2. MOBILISATION POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE



La gestion des déchets de TP

Estimation du gisement de déchets du BTP en Occitanie

Source : CERBTPLR CRC MP, traitement Inddigo/CR Occitanie – nov. 2017

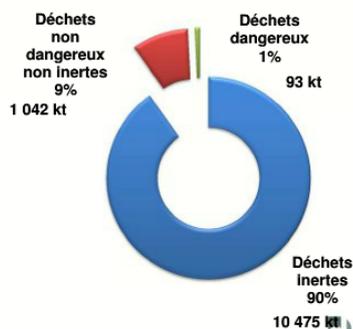
Travaux publics : 8Mt, à 98% inertes

Bâtiment : 3,5 Mt :

- 2,5 Mt d'inertes et 1Mt de déchets non dangereux
- 2/3 sont produits par l'activité de démolition

Déchets inertes issus du bricolage (collectés en déchèteries) : 0,2 Mt

Répartition des déchets du BTP (hors bricolage des particuliers) :



Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

relève d'une nouvelle mission confiée aux régions par la loi NOTRe d'août 2015.

Intégré dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le PRPGD Occitanie fixera des objectifs et des moyens pour la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des déchets. Il est actuellement en cours de définition par les services du Conseil régional, en lien avec les acteurs du territoire.

Le gisement régional est estimé à près de 12 millions de tonnes en Occitanie. 70% sont issus des chantiers de TP.

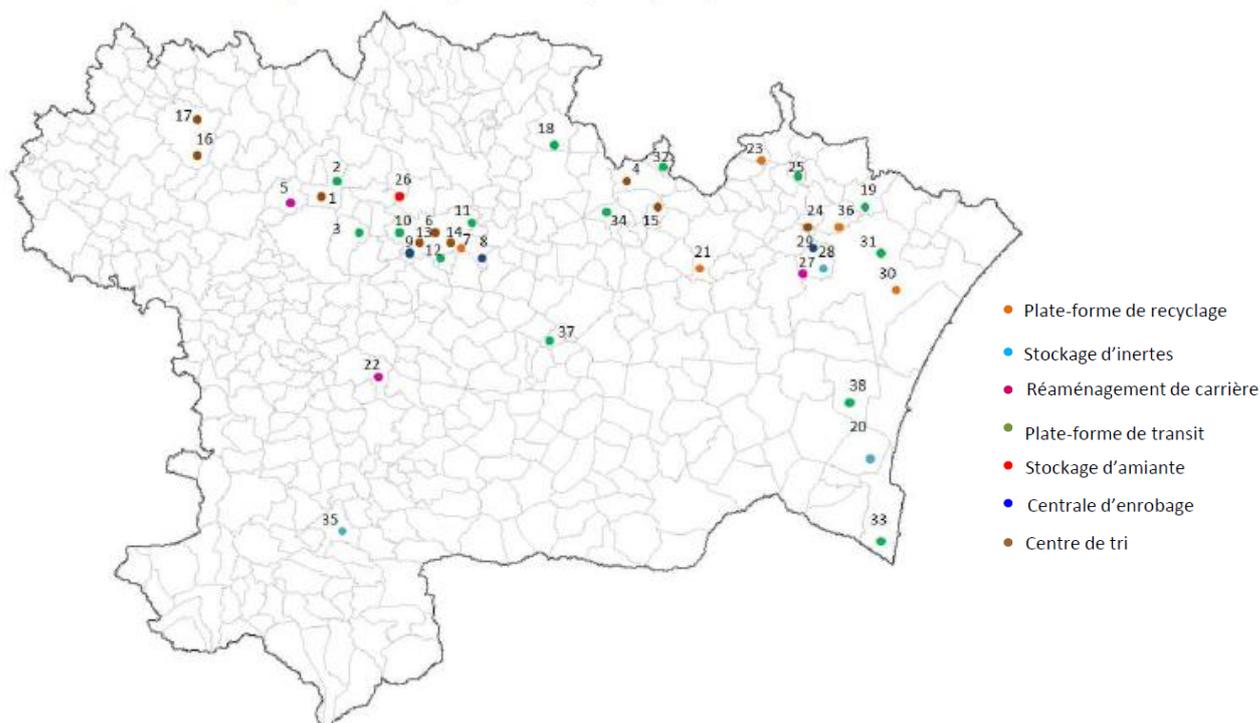
66% des déchets inertes recensés sont valorisés. A horizon 2020, l'objectif de valorisation des déchets du BTP s'élève à 70%.

Dans le département de l'Aude, les chantiers des TP génèrent quelques 600 000 tonnes de déchets.

Le département dénombre 38 installations spécialisées dans la gestion des déchets du BTP, prenant en charge plus de 500000 tonnes de déchets de chantiers du BTP (Source : État des lieux et diagnostic pour le département de la Lozère, CERBTPLR, dec. 2015).

Installations spécialisées dans la gestion des déchets de chantiers du BTP (présentation par activité principale)

Source : CERBTPLR - nov. 2015



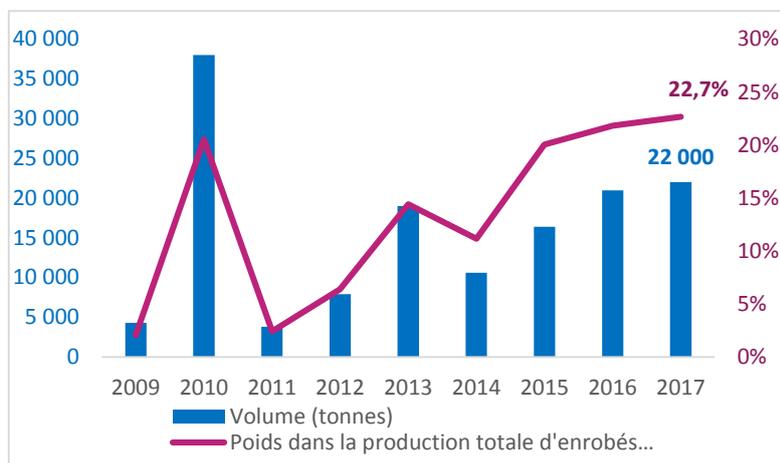
2. MOBILISATION POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE



Zoom routes : utilisation d'enrobés tièdes & recyclage d'enrobés

Évolution des productions d'enrobés tièdes dans l'Aude

Source FRTP



La technique des enrobés tièdes permet :

- de réduire l'énergie nécessaire à leur fabrication
- de diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- d'améliorer les conditions de travail, par la diminution de la température des enrobés bitumineux et ainsi, par la suppression des émissions de fumées.

En 2017, 22 000 tonnes d'enrobés tièdes ont été produites dans le département de l'Aude. Au total depuis 2009, près de 150 000 tonnes produites en tout dans l'Aude, le département contribue à hauteur de 6% du total de la production d'enrobés tièdes dans le territoire ex Languedoc-Roussillon.

Dans le département en 2017, les enrobés tièdes comptent pour 23% du total de la production d'enrobés du département, un résultat supérieur à la moyenne ex LR de 21%.

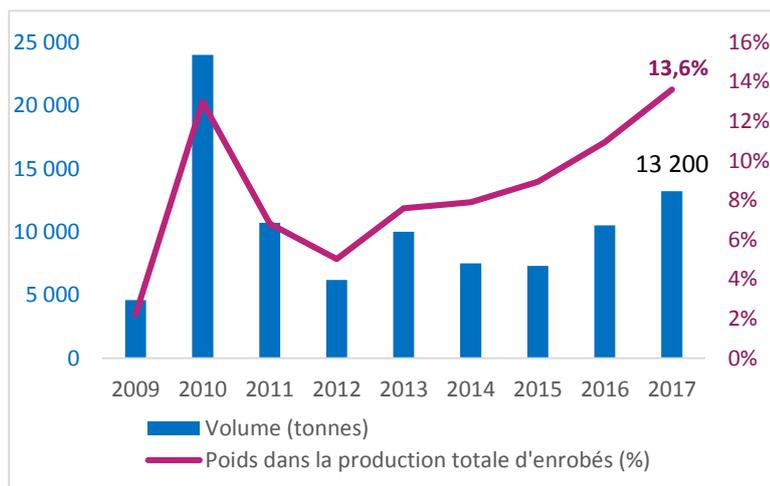


Objectifs de la LTECV en matière de réemploi, recyclage et valorisation de déchets pour les chantiers routiers :

- d'ici à 2020, en entretien ou construction : au moins 70 % des matières et déchets produits doivent être réemployés, recyclés ou orientés vers la valorisation matière ;
- d'ici à 2017, en construction : au moins 50 % (60 % en 2020) en masse des matériaux utilisés sont issus de déchets ;
- d'ici à 2017, en entretien ou construction : au moins 10 % (20 % en 2020) en masse des matériaux utilisés dans les couches de surface et au moins 20 % (30 % en 2020) en masse des matériaux utilisés dans les couches d'assise sont issus de déchets.

Evolution de la production d'agrégats d'enrobés réutilisés dans l'Aude

Source FRTP



En 2017, 13 200 tonnes d'agrégats d'enrobés provenant de déconstruction de chaussées ou des surplus des centrales d'enrobage ont été réutilisées dans la production d'enrobés dans le département. Depuis 2009, sur plus de 2 millions de tonnes d'agrégats d'enrobés réutilisés en ex Languedoc-Roussillon, l'Aude y a contribué à hauteur de 94 000 tonnes soit 5% du total.

Ainsi, 14% de la production totale d'enrobés du département est issue des agrégats d'enrobés, un résultat sensiblement inférieur à la moyenne du territoire ex LR s'élevant à 19%.



OCCITANIE
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —
Mesurer. Anticiper.

Cellule Economique Régionale de la Construction

<https://www.cercooccitanie.fr>

Site Montpellier

Tél. 04 34 46 67 48

emmanuelle.sourisseau@i-carre.net

Site Toulouse

Tél. 05 61 58 65 42

stephanie.fourcade@i-carre.net

membres du GIE Réseau des CERC



MINISTÈRE
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

